

CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE
(Articles L. 6353-3 à L. 6353-7 du Code du travail)

**Ce contrat doit être conclu avant toute inscription définitive et tout règlement de frais
(Article L. 6353-3).**

Nom, prénom du cocontractant
Adresse du cocontractant
(Ci-après dénommé le stagiaire)

NOM.....PRENOM.....

Kiné Lille Formation

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 31 59 08419 59 auprès du Préfet de la Région Nord Pas de Calais.

Numéro SIREN de l'organisme de formation : 79469253300019

Dont le siège social se situe au 1C Avenue NELSON MANDELA

Site HUMANICITE

59160 CAPINGHEM

« De l'entorse de cheville à l'instabilité chronique 2019 »

I – OBJET

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée :

« De l'entorse de cheville à l'instabilité chronique »

II – NATURE ET CARACTERISTIQUES DES ACTIONS DE FORMATION

- L'action de formation entre dans la catégorie des actions prévues par l'article L. 6313-1 du Code du travail.
- Notre formation vise à partager les dernières mises à jour de l'International Ankle Consortium en matière de démarche diagnostique et de facteurs de risques de récurrence suite à un premier épisode d'entorse latérale de cheville. Tous les tests actuellement validés par la littérature et réalisables en pratique courante y sont passés en revue tant en théorie qu'en pratique.
- Sa durée est fixée à **16 heures** de formation le Vendredi 13 et Samedi 14 Décembre 2019.
Le programme détaillé de l'action de formation est explicité ci-dessous ou figure en annexe du présent contrat.

III – NIVEAU DE CONNAISSANCES PREALABLES NECESSAIRE

Afin de suivre au mieux l'action de formation sus-visée et obtenir la ou les qualifications auxquelles elle prépare, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, le niveau de connaissance(s) suivant :

Diplôme de Masseur-Kinésithérapeute ou équivalent.

IV – ORGANISATION DE L'ACTION DE FORMATION

- L'action de formation aura lieu le Vendredi 13 et Samedi 14 Décembre 2019 à Lesquin, Hôtel Ibis Style (Impasse Jean Jaurès).
- Elle est organisée pour un effectif de 9 à 20 stagiaires.
- La journée débute à 8h30 et se termine à 18h00.

Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques et techniques, sont les suivantes :

Formateurs : FOURCHET FRANCOIS / Dr GOJANOVIC / SERVANT GUILLAUME

Moyens pédagogiques : outils documentaires, exercices adaptés aux stagiaires, matériel d'animation (vidéo projecteur...), tables de massage, serviettes ...

Les diplômes, titres et références de(s) personne(s) chargée(s) de la formation sont indiqués ci-dessous :

- **François FOURCHET**: François Fourchet est diplômé en masso kinésithérapie et D.O ostéopathie. Il confirme ses acquis par un master puis un doctorat en sciences du sport. Ces diplômes universitaires en poche il rejoint le temple de la kinésithérapie du sport à ASPIRE (Academy en sport excellence), Doha Qatar. Il exerce en Suisse à la Clinique de la Tour comme physiothérapeute clinicien chercheur en charge du laboratoire d'analyse du mouvement. Ses domaines de recherches sont la course à pied et l'entorse de la cheville. Il est également membre administratif et expert de l'International Ankle Consortium (IAC). En tant que physiothérapeute senior et chercheur, François Fourchet publie dans les plus prestigieux ouvrages mondiaux de physiothérapie du sport (Clinical biomechanics, British Journal of Sport Medicine, Journal of Athletic Training, JOSPT, Physical Therapy in Sport. Il parcourt le monde pour ses conférences dans des congrès internationaux et a présenté plus de 35 articles issus de ses recherches à des comités de lecture. Il est également critique pour des grands journaux de la physiothérapie comme : Journal of Sports Sciences, Journal of Athletic Training, BMC Musculoskeletal Disorders.
- **Dr GOJANOVIC**: Le Docteur Gojanovic est un médecin du sport s'intéressant aux multiples domaines du sport, de la santé, de l'activité et de la science. Il a quitté en 2015 Macolin et l'Office Fédéral du Sport, où il occupait le poste de médecin chef, pour devenir le Directeur Médical de la Santé et la Performance au Swiss Olympic Medical Center, Hôpital de La Tour (Meyrin, Genève). Son rôle s'y partage entre une forte activité clinique avec les athlètes et aussi les patients de tous niveaux d'activité, l'enseignement dans le domaine de la médecine et les sciences du sport, et les activités de recherche et développement.
- **SERVANT GUILLAUME** : Il pratique d'abord en structure libérale puis Club de Rugby professionnel Castres Olympique au Club de Rugby Professionnel de Brive la Gaillarde, à la fédération française d'athlétisme

avant de rejoindre, en 2017, l'hôpital la Tour-genève-Suisse comme physiothérapeute clinicien. Ses domaines de spécialité sont la course à pied et l'entorse de la cheville. Passionné par son métier et soucieux de partager son savoir il accompagne François FOURCHET lors des différentes formations.

V – MOYENS PERMETTANT D'APPRECIER LES RESULTATS DE L'ACTION

Lors de la dernière journée de formation, les stagiaires seront mis en situation, avec pour objectif la vérification des connaissances acquises pendant la totalité de la formation.

VI – SANCTION DE LA FORMATION

En application de l'article L. 6353-1 du Code du travail, **une attestation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation **sera remise au stagiaire** à l'issue de la formation.

VII – MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXECUTION DE L'ACTION

Il est communément admis pour les stages en présentiel, les feuilles de présence (cf états d'émergence type rédigés par le Service régional de contrôle) **signées par le stagiaire et le ou les formateurs et par demi-journée de formation, l'objectif étant de justifier la réalisation de la formation.**

VIII – DELAI DE RETRACTATION

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire **a un délai de 10 jours** pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception.

Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

IX – DISPOSITIONS FINANCIERES

Le prix de l'action de formation est fixé à 560 Euros NTT* pour les stagiaires bénéficiant d'une prise en charge du FIFPL.

**Kiné Lille Formation est un organisme non assujetti à TVA.*

Le stagiaire s'engage à verser la totalité de la somme soit 560.€ selon les modalités de paiement suivantes : **Après un délai de rétractation** mentionné à l'article 8 du présent contrat, le stagiaire effectue **un versement** d'un montant de 560 € NTT.

La prise en charge FIFPL est plafonnée à 250 Euros maximum par jour (dans la limite des fonds disponibles), que le stagiaire pourra prétendre une fois la formation terminée, avec les justificatifs et attestation de suivi que l'organisme remettra à ce dernier.

X – INTERRUPTION DU STAGE

- En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation ou l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes : Les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat, pour les modules non suivis, le remboursement de la différence est prévu par l'organisme de formation.
- Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

XI – CAS DE DIFFEREND

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de Lille sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaires, à , le / /

Pour le stagiaire
(Nom, prénom du signataire)

Pour l'organisme de formation
(Nom, qualité du signataire)

Signature

Signature et cachet

ANNEXE 1 : Programme Détaillé de la Formation.

L'entorse latérale de cheville est la pathologie traumatique la plus fréquente dans le sport. Etant par trop banalisée, elle risque a fortiori de dégénérer vers l'instabilité chronique. La première mesure dans le temps qui permet d'éviter cette spirale négative est l'examen clinique éclairé dès le premier épisode d'entorse ; il permettra d'apprécier les différents déficits touchant la cheville et ainsi d'orienter le traitement en fonction d'objectifs précis et quantifiés qui seront également les clés d'un retour à l'activité préparé et réduisant le risque de récurrence.

Notre formation vise à partager les dernières mises à jour de l'International Ankle Consortium en matière de démarche diagnostique et de facteurs de risques de récurrence suite à un premier épisode d'entorse latérale de cheville. Tous les tests actuellement validés par la littérature et réalisables en pratique courante y sont passés en revue tant en théorie qu'en pratique.

J1 : Le bilan

8h30 – 8h45 : Accueil des participants / QCM de « pré formation » d'évaluation des connaissances, des besoins et attentes des participants

8h45 – 10h00 : Revue de littérature : articles et guideline Classifications internationales /le médecin du sport : l'entorse est une affaire d'équipe.

9h45-10h bilan de la cheville aux urgences.

10h00-11h anatomie fonctionnelle.

11h-11h30 physiopathologie, suivi et complications.

11h30-12h00 Questions-réponses

12h00-13h30 repas

13h30-14h15 le kinésithérapeute

– partie 1 : Le bilan du physiothérapeute selon les recommandations de l'International Ankle Consortium 2018

– «L'évaluation clinique puis l'évaluation des déficits mécaniques et sensorimoteurs»

14h15-15h00 le kinésithérapeute – partie 2 : Le suivi de l'entorse et le retour sur le terrain – quelles évaluations?

15h-16h30 mise en pratique : le bilan initial, le suivi et le retour sur le terrain.

16h30-17h30 les nouvelles technologies au service du clinicien.

17h30-18h Questions-réponses – conclusion

J2 : Le traitement

8h30-8h45 introduction / Questions-réponses sur les sujets de la veille

8h45-10h le médecin du sport : Traitement de l'entorse.

10h00-11h traitements chirurgicaux

11h-11h30 suivi et complications.

11h30-12h00 Questions-réponses

12h00-13h30 repas

13h30-15H00 le kinésithérapeute – Le traitement selon les recommandations de l’International Ankle Consortium – ROAST

15h-17h30 mise en pratique : thérapie manuelle et exercices dirigés.

17h30-18h Questions réponses – conclusion